



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.



**Achat de chiots sur Internet
et commerce illégal**

Impact de la pandémie de COVID-19 en France

CONTEXTE de l'étude

Depuis plus de dix ans, QUATRE PATTES s'efforce de résoudre le problème du commerce illégal de chiots en Europe. Chaque année, des millions de chiots sont vendus sur Internet.

De nombreux vendeurs de chiots profitent de l'anonymat qui leur est offert sur ces sites pour vendre des chiots qui ont été élevés dans des conditions déplorables, retirés trop jeunes à des mères épuisées par les portées à répétition, transportés sur des centaines de kilomètres à travers les frontières, souvent sans les vaccins nécessaires pour les protéger et avec des documents frauduleux, pour les vendre à des acheteurs qui ne se doutent de rien.

QUATRE PATTES fournit des preuves et des solutions à la Commission européenne et aux gouvernements visant à renforcer la législation sur le commerce en ligne des animaux de compagnie et à améliorer la traçabilité sur Internet. QUATRE PATTES souhaite également sensibiliser les futurs acquéreurs de chiens aux risques liés à l'achat, et leur fournir les informations et les ressources qui pourront les aider à entreprendre une démarche d'adoption responsable et sécurisée.

La pandémie de COVID-19 et les confinements à répétition ont provoqué un pic de demande de chiots, alimentant le commerce illégal dans toute l'Europe. QUATRE PATTES a commandé une enquête au début de l'année 2022 pour déterminer les facteurs qui ont influencé la décision des acheteurs lors du choix d'un chiot, le niveau de recherche effectué pour se le procurer et ce que les acheteurs ont vécu une fois qu'ils ont amené leur chiot au foyer.

Cette enquête a été réalisée en août et septembre 2022 par l'agence de recherche Savanta auprès de 506 répondants ayant acheté un chiot entre mars 2020 (début de la pandémie de COVID-19) et septembre 2022. 47% des personnes interrogées avaient entre 35 et 54 ans.

Cette enquête entre dans le cadre de notre campagne contre le commerce illégal de chiots sur Internet : [Mignon. Maintenant. Malade.](#)



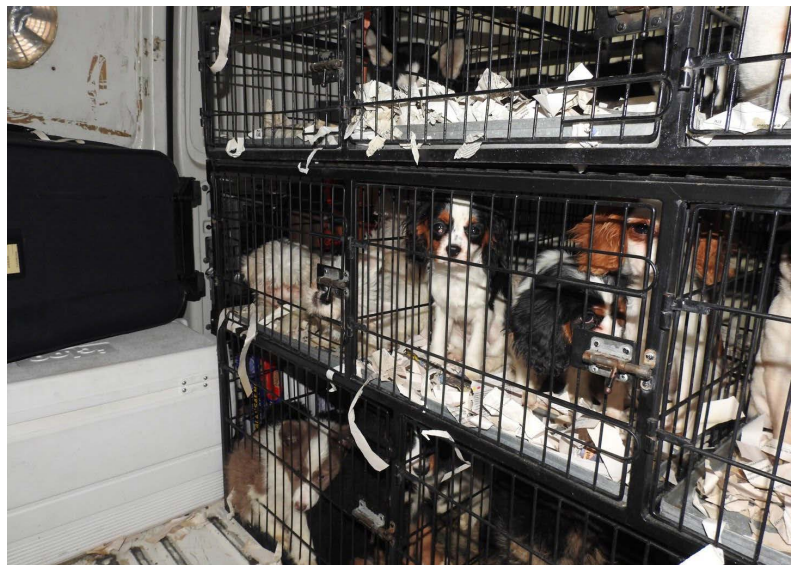
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- En France, nous avons constaté que la pandémie de Covid-19 et le fait que les Français passent plus de temps chez eux ont fortement influencé les comportements d'achat d'animaux de compagnie.
- L'enquête nous a permis d'apprendre que la plupart des chiots acquis depuis le début de la pandémie ont fait l'objet d'une publicité sur Internet, et seulement 32 % des personnes interrogées ont acheté leur chiot auprès d'un éleveur agréé ou via un club d'élevage.
- L'enquête a également permis de conclure que les personnes qui effectuent des recherches approfondies avant d'acquérir un chiot ont plus de chances d'avoir un animal en bonne santé et disposant des documents légaux nécessaires. À l'inverse, lorsque les acheteurs n'ont pas effectué suffisamment de recherches préalables, l'enquête démontre que les chiots ont été achetés trop jeunes, ont développé des problèmes de santé ou de comportement peu de temps après l'achat, et ne disposaient pas toujours des documents obligatoires.
- La législation a parfois été ignorée, notamment les exigences en matière d'identification et de déclaration. Plus d'un quart des chiots ont été vendus trop jeunes, et certains chiots ont été livrés à leurs nouveaux propriétaires ce qui accentue le risque de fraude.
- Un quart des personnes interrogées admettent que l'arrivée d'un chiot dans leur foyer ne correspond pas à leurs attentes, démontrant que la décision doit être mûrement réfléchie, étudiée et planifiée. L'acquisition d'un chiot sans réflexion approfondie est un problème récurrent, alimenté par les sites de petites annonces permettant l'achat immédiat de chiots, parfois en toute illégalité.



LE COMMERCE ILLÉGAL DE CHIOTS

- Le commerce européen de chiots sur Internet est estimé à près de 1,5 milliard d'euros par an, avec près de 2,4 millions de chiens présentés chaque année sur les principaux sites d'annonces européens. Dans toute l'Europe, les particuliers sont très demandeurs de chiots de race tels que les Labrador, Golden Retriever, Husky, Chihuahua, Bouledogue français, Berger allemand, Berger australien, Caniche, Yorkshire Terrier, Border Collie et Jack Russell Terrier ; l'achat étant plus fréquent que l'adoption en refuge. Ainsi, la demande étant forte et ce marché étant très lucratif, le commerce illégal de chien s'est fortement développé.
- Ce commerce illégal commence souvent dans des fermes à chiots d'Europe de l'Est, où de nombreux chiens sont élevés dans des conditions déplorables, puis transportés, souvent à travers plusieurs pays, pour être vendus sur des marchés cibles en Europe de l'Ouest.
- Des milliers de chiens reproducteurs sont détenus dans des conditions épouvantables, forcés de produire portée après portée, et leurs chiots vulnérables leur sont retirés bien trop tôt. Souvent malades et non vaccinés, ces jeunes chiens sont introduits clandestinement dans le pays cible, munis de documents d'identification et de vaccination falsifiés ou inexistantes, et vendus en animalerie ou sur des sites de petites annonces par des revendeurs.
- Le commerce illégal de chiots est une activité lucrative, car les bénéfices sont élevés, les poursuites peu nombreuses et les sanctions clémentes. Ces vendeurs sont en mesure de revendre sur Internet de nombreux chiots de différentes races dans l'anonymat le plus complet. La culture de consommation actuelle, caractérisée par l'achat instantané sur Internet, ainsi que l'augmentation de la demande de chiots due aux confinements liés à la pandémie de COVID-19, ont rendu le commerce illégal de chiots encore plus rentable pour ces vendeurs.
- Le commerce illégal de chiots présente non seulement des risques importants pour le bien-être des animaux concernés, mais il a également des conséquences émotionnelles et financières graves pour les personnes qui les achètent. Ce commerce peut en outre avoir un impact négatif sur la société en général, en constituant une menace pour la santé publique et la lutte contre les maladies, et en entravant les efforts de lutte contre l'évasion fiscale.



PRINCIPAUX RISQUES LIÉS AU COMMERCE ILLÉGAL DE CHIOTS

Risques pour les animaux

- Il existe une myriade de problèmes liés au bien-être des chiots à chaque étape du commerce, notamment des conditions d'élevage et d'hébergement inappropriées : insalubrité, exposition aux maladies et aux virus, absence de traitement vétérinaire, éloignement trop précoce de la mère et de la portée, caractéristiques physiques exagérées... ; ainsi que de mauvaises conditions de transport : longs voyages dans des espaces exiguës avec une ventilation inadéquate, pas de pause, et peu ou pas d'accès à de l'eau fraîche et à de la nourriture.
- Les chiots arrivent souvent dans les pays où ils sont vendus avec des problèmes de santé (en particulier s'ils n'ont pas reçu les vaccins appropriés) et souffrent à la fois sur le plan médical et comportemental de leur mauvais départ dans la vie, présentant des pathologies telles que l'épilepsie ou des handicaps tels que la surdité ou la cécité. Un certain nombre de chiots meurent pendant le transport ou après la vente en raison de leur mauvais état de santé. En outre, contrairement aux refuges, ces vendeurs illégaux ne font aucun suivi du chiot afin d'accompagner l'acquéreur, le conseiller, s'assurer que son lieu de vie est adapté à son nouveau compagnon, et ainsi éviter la revente ou l'abandon.

Risques pour les acheteurs

- Le commerce en ligne effectué dans des conditions inadaptées peut avoir un fort impact émotionnel et financier. Après un mauvais départ dans la vie, de nombreux chiots élevés dans le cadre du commerce illégal peuvent facilement contracter des virus, surtout s'ils ne sont pas vaccinés, ou développer d'autres problèmes de santé plus graves, y compris ceux qui résultent de troubles génétiques causés par des pratiques d'élevage sélectif extrêmes.
- Ces différents cas peuvent entraîner la mort prématurée de l'animal, provoquant d'immenses souffrances pour les chiots concernés, mais également une grande détresse pour leurs propriétaires. Ces derniers se retrouvent souvent avec des factures vétérinaires élevées, soit pour traiter les maladies dont souffrent leur chiot, soit pour traiter des problèmes médicaux permanents causés par de mauvaises pratiques d'élevage et des désordres génétiques. Si leur chiot meurt, le coût de l'euthanasie et de l'incinération est une charge supplémentaire que les nouveaux propriétaires doivent supporter. Toutes ces dépenses combinées à la dépense initiale pour l'achat du chiot (qui s'élève souvent à plus d'un millier d'euros) peuvent mettre les propriétaires en difficulté financière. L'animal étant malheureusement toujours considéré comme un "bien corporel", l'acheteur pourra tenter une action en justice en actionnant l'une des trois garanties légales qui le protègent (vices cachés, vices rédhibitoires, garantie en conformité), notamment lorsque le chiot est porteur d'une maladie. Toutefois, il faudra déboursier des frais supplémentaires et la réparation du dommage sera très incertaine face à des trafiquants transfrontaliers. Les acheteurs sont également vulnérables à la fraude car ils ne peuvent pas forcément détecter les documents falsifiés ou incorrects : certificats de vaccination, détails de la puce électronique, certificats d'ascendance et passeports pour animaux de compagnie. L'origine réelle du chiot et l'identité du vendeur peuvent être difficiles, voire impossible, à vérifier.
- Certains vendeurs illégaux se font passer pour des éleveurs professionnels et présenteront, par exemple, des chiennes ressemblant au chiot, prétendant qu'il s'agit de la mère. Cette ruse est utilisée pour dissimuler l'escroquerie.

Risque pour la population

- Les animaux importés illégalement présentent un risque sanitaire important pour la population. Les chiots élevés dans des conditions insalubres et mal soignés sont souvent transportés en violation des règles commerciales et sanitaires de l'Union européenne, sans document officiel d'identification ou de vaccination, et souvent en provenance de pays non exempts de rage.
- Les chiots transportés dans des conditions d'hygiène déplorables, à proximité d'autres chiens, peuvent constituer un terrain propice à la propagation de maladies et sont une véritable menace pour la santé animale et humaine. En l'absence de véritable registre sur l'origine, l'âge et le statut vaccinal d'un chiot, il est impossible de retracer son parcours et, par conséquent, s'il est malade ou si un foyer se déclare, il ne sera pas possible de remonter à la source et d'enrayer la propagation.
- À l'échelle européenne, le commerce transfrontalier illégal ne compromet pas seulement les efforts de santé publique, mais il prive également les consommateurs européens de leur protection et de leurs droits.

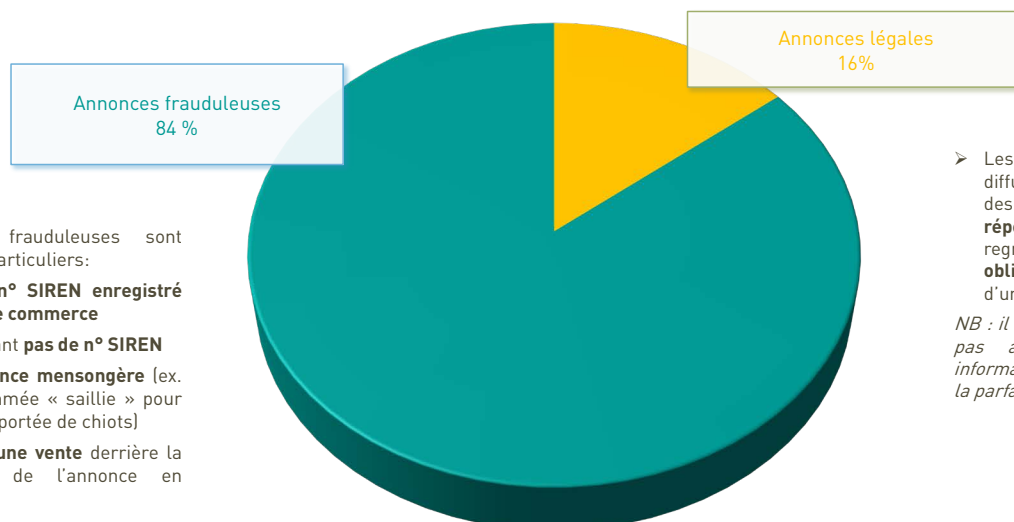
ENQUÊTE MENÉE PAR QUATRE PATTES SUR LE SITE LEBONCOIN

■ Cadre :

- Etude réalisée **entre le 03 et le 15 février 2023** ;
- **50 annonces** ont été vérifiées de façon aléatoire ;
- L'étude s'est portée sur **toute la France** ;
- Les mots clef « chien » et « chiot » ont été indiqués dans la barre de recherche.

■ Bilan :

- Il est difficile de déterminer le nombre exact de chiens et/ou chiots en vente sur Leboncoin ;
- Sur 50 annonces étudiées, **84 % sont frauduleuses et 16 % semblent légales** ;
- Les annonces sont éditées aussi bien par des particuliers que par des vendeurs/éleveurs ;
- Le prix moyen de vente est de 621 euros et le prix maximal est de 3000 euros.



➤ Les annonces frauduleuses sont diffusées par des particuliers:

- utilisant un **n° SIREN enregistré pour un autre commerce**
- ne mentionnant **pas de n° SIREN**
- usant d'**annonce mensongère** (ex. annonce nommée « saillie » pour une vente de portée de chiots)
- **dissimulant une vente** derrière la qualification de l'annonce en « don ».

➤ Les annonces légales sont diffusées par des **éleveurs** ou des **vendeurs déclarés au répertoire SIREN**. Ces annonces regroupent l'ensemble des **obligations de cession en ligne** d'un animal de compagnie.

NB : il est à noter que nous n'avons pas accès à l'ensemble des informations permettant de vérifier la parfaite légalité des annonces.

CONCLUSION

Les sites de petites annonces sont le canal de commercialisation idéal pour les vendeurs illégaux d'animaux de compagnie, car ils leur offrent un accès facile à un vaste réseau d'acheteurs potentiels.

Avec une réglementation limitée et sans moyen de vérifier les informations communiquées sur les annonces, ces plateformes offrent aux vendeurs sans scrupules un anonymat complet pour vendre des chiots importés illégalement, avec peu de risque d'être identifiés et poursuivis en justice.

L'objectif de QUATRE PATTES est de dissuader les vendeurs illégaux d'accéder au marché sur Internet. Nous offrons des outils aux gouvernements et aux sites de petites annonces afin que les professionnels qui vendent des chiens et chats sur Internet soient traçables et donc responsables de leur activité.

Ainsi, QUATRE PATTES propose des solutions concrètes et durables pour réglementer le commerce en ligne des animaux de compagnie, afin d'améliorer leur bien-être et leur protection.



QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988, QUATRE PATTES plaide pour un monde dans lequel les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants, les animaux de compagnie, les animaux d'élevage et les animaux sauvages détenus dans de mauvaises conditions, vivant dans des zones de conflit, ou ayant été victimes d'une catastrophe naturelle. Avec des bureaux en France, en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine, aux USA et au Vietnam ainsi que des refuges et sanctuaires pour animaux dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables.

QUATRE PATTES
6 rue Charles Floquet
92120 Montrouge
Tél. : +33 (0)9 87 79 27 08
Mail : info@quatre-pattes.org

 [quatre-pattes.org](https://www.quatre-pattes.org)
 [quatrepattes_france/instagram](https://www.instagram.com/quatrepattes_france/)
 [quatrepattesfrance/facebook](https://www.facebook.com/quatrepattesfrance/)
 [quatre-pattes3900/youtube](https://www.youtube.com/channel/UC3900quatre-pattes)